

GUIDE D'ÉLEVAGE DES SUJETS DE RACE PURE

Mise à jour : septembre 2010

Vous êtes nouveau dans la production ovine?

L'élevage des moutons de race pure vous intéresse?

Vous ne savez pas à qui vous adresser?

Voici un petit guide d'informations qui saura certes, vous aider dans vos démarches. Vous y trouverez les divers intervenants qui touchent, de près ou de loin, l'élevage des races pures ainsi que toutes leurs coordonnées.

SOMMAIRE:

SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE MOUTONS DE RACE PURE DU QUÉBEC (SEMRPQ)	2
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES ÉLEVEURS DE MOUTONS (SCÉM)	3
SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ENREGISTREMENT DES ANIMAUX (SCEA)	4
CENTRE D'EXPERTISE EN PRODUCTION OVINE DU QUÉBEC (CEPOQ)	5
LE PROGRAMME D'AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE : GENOVIS	6
PROGRAMME DE CLASSIFICATION	7
LIENS UTILES	8
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA PRODUCTION OVINE	9
ANNEXE I	10
ANNEXE II	13
ANNEXE III	16
ANNEXE IV	19



SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE MOUTONS DE RACE PURE DU QUÉBEC (SEMRPQ)

Les objectifs de la SEMRPQ sont de :

- 👤 Regrouper les éleveurs de moutons de race pure, protéger et défendre leurs intérêts;
- 👤 Favoriser le développement de l'élevage des moutons de race pure dans la province, étudier, adopter et préconiser des méthodes propres à l'améliorer;
- 👤 Coopérer avec le MAPAQ et les sociétés d'élevage dans leur travail d'amélioration du mouton.

La SEMRPQ propose également un programme de développement génétique divisé en 4 volets à ses membres. Pour connaître les conditions d'admissibilités et les sommes disponibles pour chacun de ces volets, veuillez vous référer à l'annexe I. De plus, veuillez consulter le guide de bonnes pratiques des membres de la SEMRPQ à l'annexe II. Enfin, vous trouverez le formulaire d'inscription pour devenir membre à l'annexe III.

Directeur général de la SEMRPQ : Daniel Dion

Président du conseil d'administration : Jacquelin Moffet

Téléphone. : (418) 856-1200 poste 1

Télécopieur : (418) 856-6247

Courriel : semrpq@cepoq.com

Internet : www.agneauduquebec.com/semrp



SOCIÉTÉ CANADIENNE DES ÉLEVEURS DE MOUTONS (SCÉM)

Les objectifs de la SCÉM sont de :

Représenter:

- 👤 par la présentation d'une voix unique pour les éleveurs de moutons de race pure visant la viabilité et la croissance de l'industrie ovine canadienne;
- 👤 l'industrie ovine de race pure en appui à nos partenaires de l'industrie;
- 👤 par la livraison d'un haut niveau de communication à travers l'industrie ovine de race pure.

Diriger:

- 👤 l'industrie ovine vers des changements proactifs;
- 👤 par l'élevage, la sélection et la fourniture de génétique ovine de race pure de qualité supérieure ;
- 👤 par la livraison d'une structure de gouvernance claire, transparente et visible pour l'industrie ovine canadienne de race pure.

Améliorer:

- 👤 par l'accomplissement de la stratégie de l'industrie pour la viabilité et la croissance;
- 👤 par le support à l'industrie ovine de race pure afin de hausser le profile de l'industrie ovine canadienne au niveau national et international;
- 👤 par la promotion de l'industrie canadienne de race pure pour l'accès aux marchés domestiques et internationaux.

Téléphone. : (866) 956-1116

Télécopieur : (506) 328-8165

Courriel : office@sheepbreeders.ca

Internet : www.sheepbreeders.ca



SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ENREGISTREMENT DES ANIMAUX (SCEA)

Comme son nom l'indique, c'est à la SCEA que vous devrez enregistrer vos sujets de race pure. Pour ce faire, vous pouvez procéder directement via leur site Internet, par courriel ou télécopieur en remplissant les formulaires adéquats ou encore par téléphone. De plus, c'est à la SCEA que vous pourrez vous procurer des lettres de troupeau en guise de tatouage pour vos animaux de race pure.

Téléphone. : (877) 833-7110 (poste 5 pour le service francophone)

Télécopieur : (613) 731-0704

Courriel : clrc@clrc.ca

Internet : www.clrc.ca



CENTRE D'EXPERTISE EN PRODUCTION OVINE DU QUÉBEC (CEPOQ)

La mission principale du CEPOQ est de promouvoir le développement de l'industrie ovine par la recherche, l'amélioration génétique, la vulgarisation et l'assainissement des troupeaux, et ce, dans le but d'accroître la rentabilité des entreprises. Développés autour d'une vision d'affaires, les objectifs généraux du CEPOQ ont été redéfinis afin de contribuer d'une manière importante aux enjeux économiques et sociaux de l'industrie ovine québécoise.



Le CEPOQ offre des services-conseils ovins de grande qualité. Parmi les services offerts, notons le suivi génétique des troupeaux. Les conseillers peuvent notamment vous aider à :

- 👤 comprendre vos rapports d'évaluation génétique GenOvis;
- 👤 sélectionner vos sujets de remplacement via les rapports GenOvis;
- 👤 évaluer avec vous en bergerie la conformation de vos animaux;
- 👤 sélectionner les béliers de votre entreprise à mettre à la reproduction avec des groupes spécifiques de brebis pour améliorer certains critères;
- 👤 choisir les croisements idéals pour atteindre vos objectifs de production;
- 👤 calculer la consanguinité avant la mise à la saillie...

Pour obtenir des services-conseils OVIPRO la personne à contacter est Mme Marie-Josée Cimon. Veuillez consulter l'offre de services-conseils en annexe IV.

Téléphone : 418-856-1200 poste 234

Télécopieur : 418-856-6247

Courriel : marie-josée.cimon@cepoq.com

Internet : www.cepoq.com

Plusieurs publications traitant de la génétique sont en ligne sur le site du CEPOQ dans la section Génétique – Conformation et Outils sous l'onglet *Publications*. Par exemple, vous y retrouverez des articles sur diverses races, un guide d'évaluation des sujets reproducteurs et plus encore.



LE PROGRAMME D'AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE : GENOVIS

L'objectif du Programme d'évaluation génétique des ovins à domicile GenOvis est d'assister les éleveurs de moutons de race pure, les hybrideurs et les producteurs commerciaux en leur offrant un programme de testage des ovins à domicile. Ce programme de testage permet d'évaluer efficacement la valeur génétique des reproducteurs potentiels en se basant sur des caractères d'importance économique. GenOvis fournit aussi des données qui permettent de mesurer la productivité du troupeau.

Plusieurs avantages découlent de la collecte de données de performances d'un troupeau.

- 1. Données moyennes sur le troupeau** – Les données de base du troupeau sont enregistrées, conservées et résumées afin de fournir des moyennes de production, qui peuvent par la suite être utilisées dans les prises de décision en matière de régie de troupeau.
- 2. Données sur les races** – L'évaluation de plusieurs troupeaux inscrits au programme permet l'accumulation de données de performances sur les différentes races ovines présentes au Québec.
- 3. Données individuelles de production à vie** – GenOvis fournit également un résumé de la production à vie de chaque animal. Les données de performances des animaux sont représentées par les valeurs moyennes de chaque trait mesuré.
- 4. Évaluation génétique** - Le programme fournit également des évaluations génétiques. Ces évaluations comparent la valeur génétique d'un animal sur plusieurs critères de performance. Ces données peuvent ensuite être utilisées et comparées entre différents troupeaux. Les évaluations génétiques sont très utiles lors de l'achat de reproducteurs, elles assistent le producteur dans la sélection de l'animal ayant le meilleur potentiel d'amélioration du troupeau.

Le responsable du programme d'amélioration génétique est M. Robie Morel.

Téléphone : (418) 856-1200 poste 226

Télécopieur : (418) 856-6247

Courriel : robie.morel@cepoq.com

Internet : www.genovis.ca

PROGRAMME DE CLASSIFICATION

Ce programme est développé dans le cadre d'un projet, mené par la SEMRPQ et le CEPOQ, rendu possible grâce au soutien financier du Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'agroalimentaire du Québec dans le cadre du Volet C, soit l'appui à la réalisation de projets novateurs et structurants.

Le programme de classification en est à ses débuts. Le projet pilote est lancé depuis septembre 2010 et se poursuivra pendant une période d'un an. Brièvement, la classification vise à évaluer un animal individuellement en le comparant à un ovin de « *conformation idéale et recherchée* », et ce, qu'il soit de race prolifique, maternelle ou de race terminale. Puisque la classification est réalisée uniquement chez les sujets de race pure, les critères de races sont obligatoirement considérés dans l'évaluation. Notons que mis à part les caractéristiques de race, chaque paramètre évalué lors de la classification se réfère à des critères de conformation pouvant avoir un ou des effets sur les performances zootechniques dans l'élevage. Ainsi, l'impact et le poids de chacun de ces caractères d'évaluation sont fortement basés sur la fonction commerciale des animaux sous évaluation (terminaux ou maternels) et cette évaluation se fonde sur des critères technico-économiques (ex. : musculature importante pour les races terminales, forte capacité pour les races maternelles et/ou prolifiques, etc.). Cette grille de classification a donc pour objectif de sélectionner des animaux ayant une conformation fonctionnelle leur permettant de produire adéquatement, de reproduire des sujets de haute valeur génétique (génétique, conformation et caractères de race) et surtout, des animaux qui auront une bonne longévité dans les élevages ovins.

Pour obtenir le *Guide des procédures du programme de classification des ovins* ainsi que les formulaires de demande de classification, veuillez consulter le site Internet du CEPOQ au www.cepoq.com et celui de la SEMRPQ au www.agneauduquebec.com/semrpq.

Classificateur : M. Robert Girard
Responsable du projet : Mme Léda Villeneuve, agr. M.Sc.
Téléphone : (418) 856-1200 poste 229
Télécopieur : (418) 856-6247
Courriel du classificateur: classification@cepoq.com
Courriel de la responsable: leda.villeneuve@cepoq.com
Internet : www.cepoq.com

http://www...

LIENS UTILES

ASSOCIATIONS PROVINCIALES DE MOUTON DE RACE PURE

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec	www.agneauduquebec.com/semrp
British Columbia Purebred Sheep Breeders Association	www.bcsheep.com
Alberta Sheep Breeders Association	www.albertasheep.com
Saskatchewan Sheep Breeders Association	www.ssba.org
Purebred Sheep Breeders of Ontario	www.psbo.ca/index.htm
Purebred Sheep Breeders' Association of Nova Scotia	www.sheepnovascotia.ns.ca

ASSOCIATION NATIONALES

Fédération Canadienne du Mouton	www.cansheep.ca/splash.aspx
American Sheep industry association	www.sheepusa.org/
Meat and Wool New-Zealand	www.meatnz.co.nz/
Agneau frais du Canada	www.freshcanadianlamb.ca/
La Société Canadienne des Éleveurs de Moutons	www.sheepbreeders.ca/

EXPOSITIONS AGRICOLES

Association des expositions agricoles	www.expoduquebec.com/
Royal Agricultural Winter Fair	www.royalfair.org/

GÉNÉTIQUE ET ENREGISTREMENT DES ANIMAUX

GenOvis	www.genovis.ca
Société canadienne d'enregistrement des animaux	www.clrc.ca/index2010.shtml
Canadian livestock genetics association	www.clivegen.org
Importation de moutons reproducteurs des Etats-Unis	
http://www.agneauduquebec.com/SEMRP/PDF/ACIA_importation_moutons_reproducteurs_US.pdf	

INFORMATION ET RECHERCHE

Centre d'expertise en production ovine du Québec	www.cepoq.com
Agri-Tracabilité Québec	www.agri-tracabilite.qc.ca
Agri-Réseau – <i>Industrie ovine</i>	www.agrireseau.qc.ca/ovins
MAPAQ	www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/accueil
Groupe de recherche sur les ovins (Université Laval)	www.ovins.fsa.ulaval.ca
Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec	www.agneauduquebec.com/FPAMQ

PRODUITS ET SERVICES

Matélevage

www.matelevage.com

Canadian cooperative wool growers

www.wool.ca

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA PRODUCTION OVINE



Enfin, pour toutes autres informations sur la production ovine, vous êtes invités à consulter *L'élevage du Mouton*, un guide complet de 500 pages vendu au CRAAQ au coût de 90\$. Cet ouvrage guidera le lecteur dans la maîtrise des différents aspects de l'élevage ovin. Celui-ci y trouvera aussi de l'information sur les ressources, le démarrage, la rentabilité, la mise en marché et plus encore pour une parfaite compréhension du secteur.

Pour commander, visitez le site du CRAAQ

www.craaq.qc.ca/Publications

ANNEXE I
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT GÉNÉTIQUE 2010-2011



Société des éleveurs de moutons
de race pure du Québec

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT GÉNÉTIQUE 2010 - 2011

Le programme d'aide est un appui à l'amélioration et au développement génétique dans le cadre du plan de développement génétique de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec. Le programme compte 4 volets. Les conditions d'admissibilités et l'aide financière accordée aux membres actifs en règle pour l'année 2010 - 2011 de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec sont :

1 : L'élevage de femelles de remplacement

Le budget total accordé pour ce volet du programme est de 35 500\$.

Pour être admissible, une femelle doit :

- Être née la propriété de l'éleveur;
- Être d'une race reconnue par la SCÉM et enregistrée auprès de la SCEA au cours de l'année 2010;
- Être vivante au moment de la demande;
- Être contrôlée au programme d'évaluation génétique GENOVIS et avoir été pesée à 50 jours et à 100 jours (la pesée 100 jrs devra avoir été faite avant le 31 décembre 2010);
- Avoir un ISM (évaluation initiale) positif pour les races maternelles;
- Avoir un ISC (évaluation initiale) positif pour les races paternelles;
- Être en inventaire dans le troupeau ou vendue pour la reproduction avec transfert d'enregistrement au nouveau propriétaire;

Une liste des numéros d'identification des femelles et une copie papier des rapports GENOVIS des femelles doivent être envoyées à la SEMRPQ par la poste et non par fax. Il est la responsabilité de l'éleveur et non du CEPOQ de faire parvenir ces rapports;

2 : L'élevage de mâle de remplacement

Le budget total accordé pour ce volet du programme est de 35 500\$.

Pour être admissible, un mâle doit :

- Être d'une race reconnue par la SCÉM et enregistré auprès de la SCEA;
- Être contrôlé au programme d'évaluation génétique GENOVIS et avoir été pesées à 50 jours et à 100 jours;
- Être né entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2009;
- Être dans le 75% supérieur de la race pour l'ISM (évaluation initiale) pour les races maternelles;
- Être dans le 60% supérieur de la race pour l'ISC (évaluation initiale) pour les races paternelles (un bélier dans le 60% à 74% recevra la moitié de l'aide d'un bélier de 75% et plus);
- Être évalué dans le cadre du projet pilote d'évaluation de la conformation;
- Être en inventaire dans le troupeau ou vendu pour la reproduction avec transfert d'enregistrement au nouveau propriétaire;

Une copie du certificat de bélier GénOvis et le numéro d'enregistrement du bélier doivent être envoyés à la SEMRPQ par la poste et non par fax. Il est la responsabilité de l'éleveur et non du CEPOQ de faire parvenir ces rapports;

3 : Le génotypage des mâles pour la tremblante

Le budget total accordé pour ce volet du programme est de 2 000\$. Le remboursement maximal par bélier sera le coût de l'analyse.

- Pour être admissible, un mâle doit remplir les conditions du volet 2 de ce programme;
- Les analyses doivent être faites dans un laboratoire canadien;
- Une copie des résultats de testage du bélier doit être envoyée à la SEMRPQ.

4 : Le service-conseil en génétique OVIPRO

Le budget total accordé pour ce volet du programme est de 5 400\$.

La SEMRPQ rembourse les frais non subventionnés pour la participation à l'option OVIPRO de GenOvis afin que ce service soit gratuit pour l'éleveur. Ce remboursement sera fait à l'éleveur pour sa participation au service 2010 – 2011 sur présentation d'une copie de la facture.

ANNEXE II
GUIDE DE BONNES PRATIQUES DES MEMBRES DE LA SEMRPQ

Ce guide se veut un code de bonne conduite pour les membres de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec pour la sélection et lors de la vente de moutons reproducteurs de race pure.

ÉVALUATION GÉNÉTIQUE :

Les moutons de race pure devraient être évalués au programme d'évaluation génétique GENOVIS afin de connaître leur potentiel génétique. Les listes de béliers élites et améliorateurs sont disponibles au www.genovis.ca.

CONFORMATION :

Les sujets reproducteurs offerts en vente devraient rencontrer les standards de conformation minimale tels que décrit dans le document « Grille d'évaluation des sujets reproducteurs » de la formation en génétique et conformation de la SEMRPQ et du CEPOQ. De plus, les sujets de race pure devraient être évalués au programme de classification des ovins. Contacter le CEPOQ pour obtenir ce document.

ÂGE DE LA VENTE :

L'âge minimal de la vente de sujets de remplacement devrait être :

Femelle : 6 à 8 mois d'âge
Mâle : 8 à 10 mois d'âge

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT :

- Le vendeur d'un mouton de race pure doit fournir le certificat d'enregistrement à l'acheteur, et ce, à ses frais tels que requis par la Loi sur la généalogie des animaux.
- Ce transfert doit être fait dans un délai maximal de 6 mois.
- Les exigences de la loi ne sont pas respectées lorsque le vendeur fournit un transfert signé à l'acheteur ou à un agent.

GARANTIES LORS DE LA VENTE :

- Le vendeur garantit les droits et les titres de l'animal vendu.
- Tous les animaux sont garantis pour l'élevage si les soins sont appropriés.

Mâles :

- 🐏 Tous les béliers sont considérés reproducteurs vers l'âge de huit (8) mois et sont aptes à saillir des brebis. Il faut toutefois qu'ils soient maintenus en condition satisfaisante de reproducteur par l'acheteur. Advenant qu'un bélier ne remplisse pas les exigences, l'acheteur a le choix de remplacer l'animal par un autre de même valeur et qualité ou de se faire rembourser son achat.
- 🐏 Les jeunes béliers devront être placés avec approximativement vingt-cinq (25) brebis la première année et s'ils sont encore en croissance, ils devront recevoir du grain ainsi qu'un bon pâturage ou un foin de bonne qualité. Ne pas faire trop travailler les jeunes béliers.

Femelles :

- 🐏 Les femelles sont garanties pour l'élevage;
- 🐏 Les brebis de tout âge, même si elles sont marquées avant la vente, ne sont pas garanties comme étant gestantes ou pouvant produire un agneau vivant;
- 🐏 Advenant qu'une femelle de plus de 12 mois n'étant pas gestante lors de la vente et qui ne le deviendrait lors de la saison d'accouplement 2009, l'acheteur a le droit de faire une réclamation par écrit au vendeur dans les douze mois suivant la vente. Advenant qu'une femelle de moins de 12 mois n'étant pas gestante lors de la vente et qui ne le deviendrait lors de la saison d'accouplement 2009, l'acheteur devrait avertir le vendeur dans les douze mois suivant la vente, mais attendre de voir si la femelle devient gestante lors de la saison d'accouplement 2010 avant de faire une réclamation par écrit au vendeur dans les vingt-quatre mois suivant la vente. Le règlement devra être le remplacement de l'animal par une autre femelle de même valeur et de la même qualité ou par le remboursement du prix de la vente moins 15 %. Aucuns frais comme la nourriture, les soins, etc. ne devront être facturés lors du règlement. Les frais de transport des animaux retournés au vendeur ou à l'acheteur sont aux frais de l'expéditeur.

ANNEXE III
FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA SEMRPQ



Société des éleveurs de moutons
de race pure du Québec

Formulaire d'adhésion
Membre actif

Critères d'adhésion et d'éligibilité comme membre actif de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec :

1. Être propriétaire de moutons de race pure;
2. Avoir enregistré 1 mouton ou plus auprès de la Société Canadienne des éleveurs de moutons au cours des 12 mois précédents la demande d'adhésion ;
3. Être parrainé par 2 membres actifs de la SEMRPQ ;
4. Être accrédité par le conseil d'administration de la SEMRPQ ;
5. Payer sa cotisation annuelle à la SEMRPQ au coût de **56,44\$** (50,00\$ + TPS de 2,50\$ + TVQ de 3,94\$);
6. Se conformer aux règlements et ordonnances de la SEMRPQ ;

Je soussigné, désire devenir membre actif de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ).

DEMANDEUR

Nom : _____

Nom de ferme : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postale : _____ Téléphone : (____) _____

Fax : (____) _____ Courriel : _____

N° d'identification à la Société canadienne d'enregistrement des animaux : _____

Brebis de race pure gardées : Nombre : _____ Race : _____

 Nombre : _____ Race : _____

 Nombre : _____ Race : _____

Nombre de moutons que vous avez fait enregistrés au cours des 12 derniers mois : _____



Société des éleveurs de moutons
de race pure du Québec

Formulaire d'adhésion
Membre actif

<u>PARRAIN - 1</u>	<u>PARRAIN - 2</u>
Nom : _____	Nom : _____
Nom de ferme : _____	Nom de ferme : _____
Signature : _____	Signature : _____

Note : Le demandeur ne pourra bénéficier des programmes déjà en place, ces programmes d'aide ne sont pas rétroactifs. Pour bénéficier des programmes à venir, l'éleveur devra être membre de la SEMRPQ depuis au moins six (6) mois de la date de l'acceptation du ou des programme(s). Le conseil d'administration de la SEMRPQ se réserve le droit d'annuler ou de mettre fin à tout programme ou à modifier les implications financières si nécessaire.

Pour devenir membre participant, un ancien membre actif n'a pas à faire de nouvelle demande d'adhésion, il n'a qu'à payer sa cotisation annuelle et se conformer aux règlements et ordonnances de la SEMRPQ.

Signature du demandeur : _____ Date : _____

Réservé à l'administration

Reçu le :	_____
Vérification à la SCEA faite le :	_____
Accepté le :	_____
Répondu le :	_____
Signature du Président ou de son représentant :	_____ Jacquelin Moffet
Signature de la Secrétaire-Trésorière :	_____ Meggie Parent












ANNEXE IV
OFFRE DE SERVICES-CONSEILS OVIPRO



Services-conseils OVIPRO

Production desservie : Ovins

SERVICES-CONSEILS INDIVIDUELS

-  **Analyse sommaire de l'entreprise**
 - ✓ Rapport d'analyse des différents secteurs de production de l'entreprise (techniques et économiques)
-  **Suivi annuel des performances**
 - ✓ Compilation et évaluation des données techniques de l'entreprise
-  **Suivi alimentaire de l'élevage**
 - ✓ Programme alimentaire adapté aux différents stades de production
-  **Amélioration génétique et sélection**
 - ✓ Grille d'analyse GenOvis
 - ✓ Plan de travail selon le schéma génétique de production de l'entreprise
-  **Conduite d'élevage en bergerie**
 - ✓ Encadrement des paramètres de régulation d'élevage et des interventions techniques en bergerie
-  **Recommandations en bâtiment et ventilation**
 - ✓ Analyse-diagnostic des conditions ambiantes
 - ✓ Rapport d'évaluation des besoins pour une nouvelle installation/rénovation
-  **Reproduction (photopériode, éponges, MGR, etc.)**
 - ✓ Plan de production annuel (calendriers basés sur les différentes techniques)
-  **Santé et Hygiène**
 - ✓ Plan de santé préventif adapté au troupeau
 - ✓ Plan de prévention de la mortalité néonatale
-  **Gestion de la qualité du produit**
 - ✓ Analyse annuelle des classifications des carcasses (lourds)
 - ✓ Plan d'action pour l'amélioration du produit (lourds, léger, lait)
-  **Appui à l'utilisation des différents outils de prise de données**
 - ✓ Bâton électronique, balance (calibration), GenOvis
-  **Conseils sur différents projets et/ou plan d'action d'entreprise**
 - ✓ Diagnostic et plan d'action dans le cadre de démarrage, expansion ou redressement
 - ✓ Essais à la ferme (compilation et analyse des résultats)

70 \$/heure
(avant aides financières)*

SERVICES-CONSEILS COLLECTIFS : Tarif variable

-  **Journée d'information**
-  **Démonstration à la ferme**
-  **Conférence, forum de discussion**
-  **Voyage d'étude et de prospection**

* Frais de déplacement inclus pour une visite de 3 heures et plus.

Pour obtenir des informations ou des services-conseils :

Marie-Josée Cimon, agr., coordonnatrice des services-conseils OVIPRO
(418) 856-1200 poste 234
marie-josée.cimon@cepoq.com

Détails des services-conseils offerts

☞ **Analyse sommaire de l'entreprise.** Production d'un rapport d'analyse des différents secteurs de production de l'entreprise en roulement (main-d'œuvre, troupeau, alimentation, marché, champs, machinerie, bergerie, résultats économiques, etc.). Détermination des points forts et points faibles dans le but de faire ressortir les objectifs de performances pour une amélioration de l'efficacité de l'entreprise.

☞ **Suivi annuel des performances.** Évaluation des performances de productivité ponctuelles et annuelles de l'élevage (mortalité, taux de remplacement, prolificité, rythme d'agnelage, gain moyen quotidien, fertilité, etc.). Ces données permettent de cibler les points forts et les points faibles et de déterminer les éléments qui doivent être modifiés pour poursuivre l'amélioration de la performance de l'entreprise. Possibilité d'une analyse comparative avec les autres entreprises utilisant les services OVIPRO.

☞ **Suivi alimentaire de l'élevage.** Programme alimentaire visant à combler les besoins nutritionnels (énergie, protéines, minéraux et vitamines) de l'animal selon les analyses des fourrages et des concentrés disponibles à la ferme. Exemple de programmes alimentaires inclus dans ce service : programme pour brebis (flushing, gestation, transition agnelage, lactation et tarissement), programme pour sujets de remplacement (jeunes béliers et agnelles) ainsi que pour les agneaux à l'engraissement. Un suivi en continu par la pesée des aliments et l'évolution de l'état de chair permet de réajuster le programme alimentaire au besoin.

☞ **Amélioration génétique et sélection.** Recommandations face au schéma génétique de production de l'entreprise (en fonction des objectifs de production et du marché visé). Encadrement et recommandations pour la sélection des sujets reproducteurs (béliers et femelles d'élevage) et/ou lors de décisions d'achats de futurs sujets. Appui et encadrement pour le programme d'amélioration génétique GenOvis. Analyse complète des performances de l'élevage. Interprétation des résultats des différents rapports produits par ce programme et aide à la sélection selon les performances génétiques et la conformation des sujets.

☞ **Reproduction.** Programme de reproduction adapté à l'entreprise, répondant à ses objectifs et intégrant l'ensemble des paramètres requis dans la conduite d'élevage. Plan de production annuel et de calendriers répondant aux besoins de l'entreprise et visant une amélioration globale des performances de reproduction. Encadrement dans l'implantation de différentes techniques de reproduction à contre-saison (photopériode, éponges vaginales, MGA, effet bélier) visant une productivité annuelle.

☞ **Recommandations en bâtiments et ventilation.** Recommandations lors de la planification d'une construction d'élevage selon les besoins de régie de l'éleveur. Propositions d'aménagement intérieur de bâtiment afin de maximiser l'efficacité des opérations liées à l'alimentation, à la manutention ainsi qu'à l'évacuation des fumiers. Analyses diagnostiques des conditions ambiantes et proposition de solutions aux différents problèmes rencontrés dans l'élevage (entrée d'air, ventilateurs, ventilation hivernale et estivale, etc.).

☞ **Santé et hygiène.** Plan de santé préventif (alimentation, paillage, nettoyage, désinfection, quarantaine, examen du système reproducteur mâle, évaluation de la qualité des pis au tarissement, etc.). Intégration et suivi d'un plan de prévention de la mortalité néonatale et recommandations des soins à administrer aux nouveau-nés. Plan d'action pour la réduction de la mortalité des sujets de l'élevage (cibler les paramètres de réforme, réduire la mortalité en engraissement, etc.). Appui à la participation aux programmes de reconnaissance de statut sanitaire (*maedi visna*, tremblante, salubrité, etc.).

☞ **Gestion de la qualité du produit.** Encadrement de tous les paramètres visant à produire un agneau de qualité selon le type de produit visé par l'entreprise. Par exemple : analyse des classifications des carcasses d'agneaux lourds, choix des agnelles de remplacement et des béliers reproducteurs, gestion de l'alimentation et des pâturages, gestion de la qualité de l'environnement d'élevage, etc.

☞ **Conduite d'élevage (régie d'élevage).** Planification raisonnée et suivi de la production (organisation des accouplements et rotations en bergerie) et encadrement des principaux paramètres techniques reliés à l'élevage. Par exemple : utilisation du cadran de régie, densité animale, espace mangeoire, organisation du travail dans les bâtiments, régie des sujets d'élevage, régie des pâturages, interventions à la naissance, interventions générales sur les sujets reproducteurs, régie d'élevage biologique, etc.

☞ **Appui à l'utilisation des différents outils de prise de données.** Appui et encadrement pour le travail avec les différents outils de prise de données (ex. : balance électronique, bâton électronique, GenOvis). Interprétation des résultats obtenus par le biais de ces outils.

☞ **Conseils sur différents projets et/ou plan d'action d'entreprise (démarrage, expansion ou redressement).** Diagnostic complet permettant de déterminer les points forts et les points faibles sur le plan technique affectant la productivité et la rentabilité de l'entreprise. Établir et prioriser, avec le producteur, les différentes pistes d'actions. Élaborer un plan de travail suivant un échancier dans le cadre d'un démarrage, expansion ou redressement. Encadrement pour la réalisation d'essais à la ferme.